

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SPECIALITE : CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES du baccalauréat professionnel				Candidats					
				Scolaire dans un établissement public ou privés sous contrat Apprenti dans un CFA ou section d'apprentissage habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement public.		Scolaire dans un établissement privé hors contrat, Apprenti Dans un CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans un établissement privé Candidat justifiant de 3 années d'activité professionnelle. Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves		Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1- Épreuve scientifique et technique			6						
Sous-épreuve E 11 <i>Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique</i>		U11	3	CCF		Oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E 12 <i>Mathématiques</i>		U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E 13 <i>Sciences physiques et chimiques</i>		U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF	
E2- Épreuve technologique : <i>Étude de cas : préparation d'une activité de transport routier</i>		U2	3	CCF		Ponctuel écrit	3 h	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise			11						
Sous-épreuve E 31 : Réalisation d'interventions en entreprise.		U31	2	CCF		Oral	45 min	CCF	
Sous-épreuve E 32 : Conduite d'un véhicule lourd articulé		U32	5	CCF		Pratique	1 h 40	CCF	
Sous-épreuve E 33 : Conduite avec mise à quai Conduite de chariot de manutention		U33	2	CCF		Pratique	2 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion		U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention- santé- environnement		U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E4- Épreuve de langue vivante		U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min(1)	CCF	
E5- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Education civique			5						
Sous-épreuve E51 : Français		U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et Education civique		U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques		U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7- Épreuve d'Éducation physique et sportive		U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Epreuve facultative de langue vivante (2)				Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)	

(1) dont 5 minutes de preparation

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.